

# Scénario PFEG : Quel est le rôle économique de l'État ?

## Support professeur

### 1. L'État, c'est quoi ?

***Idée : L'État est protéiforme. Il est pourtant souvent, dans les représentations, limité à un tout petit périmètre. Avant de réfléchir sur l'État producteur, redistributeur ou régulateur, il s'agit ici de se poser la question : Qui est l'État ? ou Qui se cache derrière le mot État ?***

Présentation d'une série de photos (à conserver par l'élève, il doit pouvoir en garder la trace dans son cahier\*)

- Photo 1 : le gouvernement au complet (tous les ministres)
- Photo 2 : une crèche municipale
- Photo 3 : un car de transport scolaire du conseil général
- Photo 4 : un CRS en tenue
- Photo 5 : un professeur en train de faire cours
- Photo 6 : le conseil supérieur de l'audiovisuel
- Photo 7 : le trésor public

1) L'État est-il présent dans chaque photo ? Justifiez votre réponse.

La correction de cette question permet d'engager un débat pour valider ensemble quel critère utiliser pour valider la présence de l'État.

2) Par groupe de deux, proposez une liste de cinq exemples illustratifs de la présence de l'État.

Confrontation des résultats des groupes. Examen des exemples au regard du ou des critères retenus ensemble pour valider la présence de l'État. Le professeur note au tableau les dix exemples les plus représentatifs validés par la classe.

### Comment définir cette notion ?

État : « *Institution, il se manifeste concrètement comme un ensemble d'organes politiques et administratifs : le gouvernement, le Président, le Parlement, les administrations* » Dictionnaire Nathan, Claude Echaudemaison.

État « *Ensemble des pouvoirs publics* » Dictionnaire le petit Larousse illustré.

État (au sens des juristes) « *est la juxtaposition d'un territoire aux frontières délimitées, d'une population vivant sous sa juridiction et 'un appareil d'État les administrant* » Dictionnaire Obreal, p 308

État : « *une conception restrictive ne retient que les administrations centrales, c'est-à-dire les ministères, et les grands organismes publics (État au sens strict). Une conception plus large regroupe l'État et les administrations publiques locales (régions, département, communes) ainsi que les organismes de Sécurité sociale* » dictionnaire Hatier, p195

1) Pourquoi ces définitions sont-elles si différentes ? Quelle définition vous semble le mieux rendre compte de la notion d'État illustrée par les exemples retenus ensemble ?

Question orale aux élèves : cette définition fonctionne-t-elle pour tous les exemples validés ensemble ?

2) Proposez une définition au sens large du mot État (conseil : vérifiez que votre définition soit suffisamment englobante pour rendre compte des dix exemples validés par la classe)

Confrontation des définitions et réalisation d'un encadré synthèse avec la définition de l'État.

### Un peu de réflexion...

L'État est souvent présent dans notre quotidien, mais peu remarqué.

Rédigez une courte rédaction (20 lignes) sur le thème suivant (travail à la maison) :

« **L'État, cet acteur invisible de notre quotidien.** »

## 2. Quels sont les rôles de l'État ?

**Idée : Essayer de faire comprendre pourquoi l'État produirait certaines choses et non d'autres. ? Appréhender les différents rôles de l'État.**

### Travail sur le rôle de l'État

Dans chacune de ces photos, l'État est présent.

- Photo 1 : construction d'un rond point
- Photo 2 : un militaire avec une mitrailleuse dans une gare dans le cadre du plan Vigipirate.
- Photo 3 : un député à l'assemblée nationale qui vote une loi
- Photo 4 : la caisse d'allocation familiale
- Photo 5 : usine Renault
- Photo 6 : une autoroute

1) Y a-t-il production par l'État dans chaque photo ? Justifiez votre réponse.

La photo 2 devrait faire apparaître la notion de services avec les élèves.

2) Quels rôles de l'État, autres que la production, sont illustrés par ces photos ?

Défense, élaboration de règles de droit, redistribution, etc.

3) Pourquoi l'État produit-il certains biens ou services et non d'autres ?

Les photos 5 et 6 peuvent avec les élèves, sans le nommer bien sûr, faire apparaître le caractère d'excluabilité (grâce au péage, biens produits par les entreprises privées, ...). Une réflexion peut aussi être menée en faisant des recherches pour constater qu'autrefois Renault était une régie. La notion de régie peut être développée dans le cadre d'une production non marchande (exemple : distribution d'eau).

4) Recherchez sur internet :

- 5 photos illustrant la production de services par l'État
- 5 photos illustrant la production de biens par l'État
- 2 photos illustrant la redistribution par l'État
- 2 photos illustrant la réglementation par l'État

Présentation à la classe des photos proposées par les élèves puis construction d'un tableau reprenant les exemples validés en commun (réfléchir ensemble à la structure de ce tableau).

## 3. Que produit l'État ?

**Idée : Ne pas se limiter à la production de l'État central**

Visionnage de la vidéo sur le tarif des services publics au Mans avec les élèves :

<http://www.youtube.com/watch?v=VCxEiNncvqU>

1) Identifiez les productions de l'État présentes dans la vidéo.

2) Par qui ces productions sont-elles assurées?

### J'explore mon environnement

Que produisent une commune ? un département ? une région ? l'État ?

Constitution des groupes. A chaque groupe est attribuée une collectivité territoriale. (travail à faire à la maison ou en demi-groupe selon la disponibilité de salle informatique)

- Choisissez une collectivité territoriale.
- Effectuez une recherche internet pour recenser les productions dévolues à cette collectivité territoriale.
- Complétez votre recherche par une enquête auprès de votre propre collectivité territoriale pour recenser précisément les biens et services produits par la collectivité.

Il est possible de guider les élèves vers des revues éditées par les collectivités territoriales et/ou vers leur mairie (plus accessible que le département ou la région).

Les résultats des recherches sont à présenter sous forme d'un exposé oral (diaporama) qui sera présenté à la classe.

La prise de notes lors des exposés doit permettre à chaque élève de se constituer un tableau de synthèse des productions non marchandes de l'État au sens large (État, région, département, commune).

### **J'approfondis la réflexion :**

Pourquoi l'État au sens large prend t-il en charge ces productions et non les entreprises privées ?

## **4. Les cantines scolaire : l'État dans ses fonctions de production, de régulation et de redistribution**

Le triple rôle de l'État (producteur, régulateur, redistributeur), vu à travers les cantines scolaires

**Idée : L'exemple choisit doit pouvoir faire apparaître le triple rôle de l'État ! Le quotient familial ou fonds social pour les tarifs, la réglementation des cantines, et le service fourni par les mairies, lycée, permettent ici d'illustrer les trois rôles.**

### **Etude des cantines scolaires**

Vous disposez d'une base documentaire variée sur les cantines scolaires. Le but de ces documents : vidéos, textes, liens vers des sites internet est de vous permettre d'explorer l'univers de la restauration scolaire.

#### **Journalistes en herbe : faites partager votre savoir...**

Construire un document synthétique sur le triple rôle (producteur, régulateur, redistributeur) de l'État vis-à-vis de la distribution de repas scolaire. A vous d'organiser les rubriques et sous rubriques du document de synthèse. Contrainte supplémentaire : votre document synthétique devra, dans son contenu, apporter un éclairage aux problématiques ci-dessous (attention, vous ne devez pas vous contenter de répondre aux questions, il s'agit de rédiger une synthèse avec votre propre plan !):

- Qui a en charge la responsabilité des repas scolaires, des maternelles, des primaires, des collèges et des lycées ? Qui décide du prix de la cantine dans les lycées et les maternelles ?
- A quelle réglementation la composition des repas ou les tarifs des cantines scolaires est-elle soumise ? (effectuez des recherches internet complémentaire sur la réglementation vis-à-vis du bio) ? Pourquoi une telle réglementation est-elle nécessaire ?
- Les cantines perdent-elles de l'argent à servir les repas ? Justifiez votre réponse.
- Construisez un exemple en calculant le tarif de la cantine de Savigné l'Évêque pour une famille au revenu imposable de 15 000 euros, avec 500 euros de prestations familiales, et deux enfants.
- Imposez une tarification en tenant compte du quotient familial participe-t-il de la redistribution de la part de la collectivité ?

## Base d'exploration :

- Document général sur les cantines scolaires

Synthèse de la DGCCRF sur les tarifs scolaires et les attributions des collectivités :

[http://www.minefi.gouv.fr/directions\\_services/dgccrf/documentation/fiches\\_pratiques/fiches/cantine\\_scolaire.htm](http://www.minefi.gouv.fr/directions_services/dgccrf/documentation/fiches_pratiques/fiches/cantine_scolaire.htm)

- Documents sur le prix des repas à la cantine :

Données sur le coût de revient d'un repas, et le prix facturé aux familles

<http://www.cantinescolaire.net/Prixrepas/prixrepas.html>

- Exemple de tarifs :

[http://www.savigneleveque.com/media/tarifs\\_enfance\\_jeunesse\\_20102011\\_020488700\\_0936\\_0206\\_2010.pdf](http://www.savigneleveque.com/media/tarifs_enfance_jeunesse_20102011_020488700_0936_0206_2010.pdf)

- Lien calcul du coefficient familial

<http://www.caf.fr/web/Web451.nsf/VueLien/QUOTIENTFAMILIAL?opendocument>

[http://www.dailymotion.com/video/xesu2f\\_parents-dyeleves-pas-content-bons-en-chablais\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xesu2f_parents-dyeleves-pas-content-bons-en-chablais_news)

<http://video.voila.fr/video/iLyROoafY0NT.html>

[http://www.dailymotion.com/video/x11suc\\_cm-20122006-tarifs-cantine\\_politics](http://www.dailymotion.com/video/x11suc_cm-20122006-tarifs-cantine_politics)

- Documents sur les repas :

Ancienne réglementation : circulaire de 2001

[http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Circulaire\\_education\\_nationale\\_2001-2.pdf](http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Circulaire_education_nationale_2001-2.pdf)

- Extrait 2010 de l'interview de Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE qui souligne les insuffisances de l'ancienne réglementation et salue la nouvelle réglementation 2010 pour des menus plus sains.

<http://www.europe1.fr/France/Cantines-une-reglementation-necessaire-234613/>

- Nouvelles règles pour les cantines

Source : <http://www.bfmtv.com/video-infos-actualite/detail/nouveaux-menus-pour-les-cantines-scolaires-358186/>

A ce stade, les synthèses réalisées par les élèves ont été corrigées par le professeur. Chaque élève dispose en plus de la synthèse type corrigée.

Réaliser une « synthèse de la synthèse » pour affichage :

On peut proposer aux élèves de rédiger un court article (1 page recto) à afficher de façon à être accessible à la lecture lors de la file d'attente de la cantine de l'établissement, expliquant le prix pratiqué par la cantine (graphique, décomposition du prix, travail avec l'intendance),.... Le but est d'être informatif et d'offrir une lecture attrayante pour les élèves qui patientent avant leur repas !

### **Question de réflexion complémentaire :**

A votre avis, le triple rôle de l'État est-il aussi marqué que pour les cantines scolaires dans tous les secteurs de l'activité économique ? Justifiez votre réponse.

Cette question peut faire l'objet d'un travail à la maison (10 lignes rédigées), voire d'une exploration, toujours à la maison. Où, comme pour les cantines scolaires, mais cette fois-ci en autonomie (constitution de groupes), les élèves explorent le triple rôle de l'État pour un domaine particulier de leur choix ou proposé par le professeur.

## 5. Un État régulateur, qu'est-ce que cela veut dire ?

Idée : la notion de régulation et de réglementation sont souvent confondus. Il s'agit d'essayer de faire émerger la distinction entre ces deux notions emboîtées et très proches.

Qui est cet État régulateur ? Les ministres, un maire, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le parlement ? Que veut dire réguler ? Faire des lois, établir des règles, surveiller, sanctionner, observer et agir ?

On voit bien ici que l'État régulateur est une notion difficile à cerner. Derrière le mot État se cache en réalité une pluralité d'acteurs (partie 1 L'État ?), derrière le verbe réguler se cache de nombreuses actions différentes (partie 2 : Réguler ?).

### 1) L'État ?

Le marché a lieu le jeudi et le dimanche matin sur la place du village Saint Fulgent, ouverture exceptionnelle des magasins le dimanche 23 février 2010 à Valenciennes, autorisation de construction d'une grande surface dans l'agglomération de Lorient, demande d'autorisation d'installer un camion à pizza gare Sud au Mans, durée légale maximale hebdomadaire de travail de 35 heures ; autant de règles ou de décisions prises ou à prendre par l'État (au sens large). Cela veut-il dire que pour chaque situation une loi est préparée et votée ?

Non, bien sûr, une loi pour décider des jours du marché, ce serait idiot ! Un arrêté municipal (règle édictée par la mairie) est bien suffisant. La vie quotidienne et économique est soumise à des règles générales et locales. Les règles générales, de portée nationale, sont prises par le parlement ou les ministères. Les règles à portées plus locales sont issues de la mairie, du département, de la région, de la préfecture, de commissions d'élus. Lorsque l'on évoque l'**État régulateur** c'est à l'ensemble de ces acteurs nationaux et locaux auxquels on fait référence.

### 2) Réguler ?

Pour un secteur donné, l'ensemble des règles qui régissent le secteur constitue la **réglementation** du secteur.

**Réguler** pour l'État voudrait donc dire établir les règles du jeu ? Oui, certainement, mais pas seulement, car dans ce cas pourquoi ne pas employer le verbe **réglementer** si les deux actions se confondent. L'action de réguler va donc plus loin. Que peut faire l'État en plus d'encadrer par des règles ? Peut-il contrôler directement un secteur, s'ingérer dans la fixation des prix par les entreprises, décider d'autoriser ou non un chef d'entreprise à licencier un salarié, ... ?

La réponse est oui, l'État peut s'immiscer intensément dans la vie économique. C'est d'ailleurs l'orientation prise par l'État avant le milieu des années 80. Aujourd'hui son action est moins **dirigiste**, l'État régulateur exerce un pilotage doux et reculé de l'activité économique, il se place en retrait, oriente, et aiguille plus qu'il ne dirige. **L'action régulatrice de l'État** se manifeste par une « douce ingérence » à distance de l'activité économique. Son but est « d'organiser ou de maintenir des équilibres économiques » (dixit Mme Marie-Anne Frison-Roche spécialiste du droit de la régulation). Pour ce faire, l'État agit le plus souvent par ricochet, conscient de l'impact des règles (la **réglementation**) ou de la structure des marchés sur les comportements<sup>1</sup>. Mais, il peut aussi être plus directif, et observer, reprendre, voire sanctionner le comportement de certains acteurs économiques.

Cette composante plus directive de la régulation est le plus souvent exercée par des **Autorités de Régulation Indépendantes** (AAI) : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Commission de régulation de l'énergie, Autorité des marchés financiers, Autorité de régulation des activités ferroviaires, Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, Autorité de régulation des jeux en ligne, Autorité de la concurrence, etc. Pour un secteur donné, au delà des règles du jeu, la **réglementation**, ces autorités exercent un pilotage plus fin de l'économie. Elles disposent elle-même d'un pouvoir de réglementation, d'investigation, d'autorisation à exercer, de sanctions... Bien qu'indépendantes de l'État, ces autorités mises en place par l'État peuvent venir compléter la liste des acteurs qui se cachent derrière le mot **État régulateur**.

Source : les auteurs du CERTA

---

1 Par exemple, plutôt que de s'ingérer directement dans la fixation des tarifs des opérateurs de téléphonie mobile, l'État (pour être précis, l'ARCEP) a favorisé l'entrée d'un quatrième opérateur, Freemobile, dans l'espoir que la concurrence exerce une pression à la baisse sur les prix

1) Distinguer la régulation de la réglementation.

2) Comment illustrer cette distinction pour le secteur des jeux en ligne ? (explorer ce domaine afin de répondre à la question) ?

Cette question 2 peut faire l'objet au choix d'un travail à la maison, ou d'un travail en classe en demi-groupe.

3) Comment la régulation mise en place dans le domaine des jeux en ligne protège-t-elle le consommateur ?

La réponse à cette question renvoie aux obligations imposées aux sites pour éviter les comportements addictifs. Il s'agit d'orienter les élèves vers cette piste. (voir fichier joint)